

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 décembre 2007

POUVOIR D'ACHAT - (n° 498)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 45

présenté par

Mme Billard, M. Yves Cochet, M. Mamère et M. de Rugy

-----  
**ARTICLE ADDITIONNEL****AVANT L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant :**

Un rapport est remis par le Gouvernement sur le Bureau de l'Assemblée nationale avant le 1<sup>er</sup> octobre 2008 portant sur les conséquences, en termes de baisse de pouvoir d'achat des ménages français, de l'introduction de nouvelles franchises médicales dans la loi de financement de la sécurité sociale pour 2008.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'amendement vise à évaluer les conséquences néfastes des décisions du Gouvernement sur le pouvoir d'achat des Français.